

BOURSE D'ADMISSION COMMÉMORATIVE

DR.-P.-ANTHONY-JOHNSTONE

Bourse d'admission de 6 000 \$

La Province de la Nouvelle-Écosse a créé cette bourse d'admission en 1991 pour encourager les jeunes gens à se renseigner sur les enjeux liés aux droits de la personne au Canada. Elle rend hommage à la vie et à l'œuvre du regretté P. Anthony Johnstone, ancien directeur général de la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse.

Il s'agit d'une bourse d'admission non renouvelable qui s'applique uniquement à la première année d'études.

Pour être admissible à la bourse, vous devez :

- être diplômé d'une école secondaire de la Nouvelle-Écosse cette année (et non pas à la suite de recyclage);
- être résident de la Nouvelle-Écosse;
- être un étudiant qui entre cet automne en première année d'un programme de baccalauréat et qui a fait preuve d'intérêt à l'égard du multiculturalisme et des droits de la personne;
- faire vos études de baccalauréat dans une université de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour obtenir les formulaires de demande

- Parlez au conseiller d'orientation professionnelle de votre école.
- Consultez notre site Web : novascotia.ca/lae/scholarships

La date limite de présentation des demandes est le 31 mars.